

# CONTACT

Bulletin d'information N° 4/20 · Commune de Montricher · Décembre 2020

## Sapins de Noël

La commune remet gratuitement à chaque famille un sapin de ses forêts pour célébrer la fête de Noël. Les sapins seront déposés à l'extérieur devant le local des bûcherons, à la place des Ages.

**Le samedi matin 19 décembre 2020**

**Merci de venir vous servir en respectant les consignes de sécurité sanitaire en vigueur.**

Les personnes âgées ou handicapées qui ne peuvent pas se déplacer et qui souhaitent recevoir un sapin de Noël voudront bien s'annoncer auprès du garde-forestier: Pierre Peytregnet 079 766 74 17.

**Des branches de sapins pour vos jardins et décorations de Noël sont à votre disposition à la déchetterie**



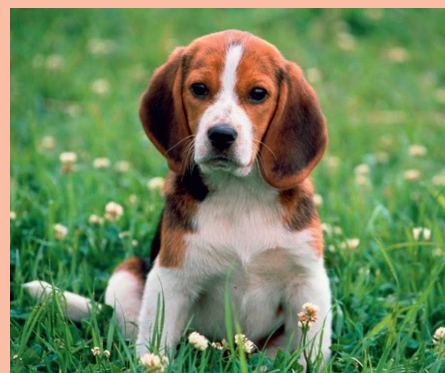
## Recensement des chiens

### Vous possédez un chien ?

Conformément au règlement concernant la perception de l'impôt cantonal sur les chiens (RICC), nous vous informons que vous êtes tenus d'annoncer au greffe municipal **jusqu'au 15 février 2021**:

- les chiens achetés ou reçus en 2020
- les chiens nés en 2020 et restés en votre possession
- les chiens décédés, vendus ou donnés en 2020
- les chiens qui n'ont pas encore été annoncés

**Les chiens déjà inscrits et n'ayant pas changé de propriétaire sont inscrits d'office à chaque début d'année.**



Nous rappelons également que chaque chien doit porter un collier indiquant le nom et le domicile du propriétaire de l'animal. En outre, chaque chien doit être identifié au moyen d'une puce électronique placée par un vétérinaire. Merci également aux propriétaires de ne pas laisser leur animal vagabonder dans le village et de ramasser leurs déjections à l'aide des nombreux sacs et poubelles à disposition.

## Cartes journalières CFF



Les communes d'Apples, Ballens, Berolle, Bière, Bussy-Chardonney, Clarmont, L'Isle, Mollens, Montricher, Pampigny, Reverolle, Sévery et Vaux-sur-Morges proposent à leurs habitants, 4 abonnements généraux CFF.

**La carte journalière coûte CHF 40.-  
Il est possible d'acheter 4 cartes CFF par ménage pour la même date.**

L'achat d'une carte journalière se fait directement au guichet de l'administration communale d'Apples. La réservation peut également se faire par téléphone au 021 800 90 20 ou par email à [greffe@apples.ch](mailto:greffe@apples.ch).

Calendrier des disponibilités et informations complémentaires sur le site [www.apples.ch](http://www.apples.ch) ou [www.montricher.ch](http://www.montricher.ch)

## Téléskis L'Abbaye



Deux cartes journalières valables sur les téléskis de L'Abbaye sont à disposition de nos habitants durant la saison hivernale 2020-2021. Elles sont à réserver à l'administration communale.

## Mobilier grande salle

Dans le cadre de la rénovation de la grande salle, le mobilier sera entièrement remis à neuf. La Municipalité propose à la population d'acquiescer les tables et chaises aux prix suivants:

**Table 50.- / Chaise 10.-**

Passez vos commandes auprès de Mme Sylvette Lambercy, Municipale, 079 251 26 29

## Appartements communaux

La Municipalité vous rappelle qu'il existe une liste d'attente pour la location d'un appartement communal, merci aux habitants de Montricher intéressés de s'y inscrire par écrit ou par email, auprès du greffe: [greffe@montricher.ch](mailto:greffe@montricher.ch)

## Communications de la Municipalité, élections communales 2021

Après 15 ans à la Municipalité et un engagement au Conseil communal depuis 1986, tout d'abord comme secrétaire, puis Conseillère communale dès 1994, Mme Sylvette Lambercy ne renouvellera pas son mandat en 2021, celui-ci prendra fin en juin, nous la remercions ici, par ces quelques lignes pour sa longévité et son indéfectible engagement pour sa commune au cours de toutes ces années.

M. le Syndic, Didier Amez-Droz, et MM. les Municipaux Pierre-Yves Morel, Cédric Beaud et Caroly Schopfer, seront candidats à la Municipalité lors des élections communales en 2021.





élections  
communales  
générales 2021  
Canton de Vaud

# Elections communales 2021



Au début de l'année prochaine, les électrices et électeurs de Montricher devront élire leurs autorités législative et exécutive pour un mandat de cinq ans (législature du 1er juillet 2021 au 30 juin 2026).

Conformément à la loi sur l'exercice des droits politiques ces élections auront lieu, comme par le passé, selon le système majoritaire à deux tours.

**Les conditions sanitaires actuelles ne nous permettent pas d'organiser une assemblée de commune**, nous vous invitons à prendre connaissance du calendrier pour le dépôt des listes de candidature au Conseil communal, respectivement à la Municipalité, ainsi que des dates des scrutins.

	Dépôt des listes	Scrutins
Conseil communal (1er tour) Municipalité (1er tour)	18 janvier 2021 à 12h00	7 mars 2021
Conseil communal (2e tour) Municipalité (2e tour)	9 mars 2021 à 12h00	28 mars 2021
Syndicature (1er tour) Suppléants au Conseil communal	6 avril 2021 à 12h00	25 avril 2021
Syndicature (2e tour)	27 avril 2021 à 12h00	16 mai 2021

## DES IDÉES

Vous aimez votre commune. Vous avez envie de participer à son quotidien et à son développement. Portez-vous candidat·e aux élections communales du 7 mars 2021 !

**POUR**

*ma  
commune*

plus d'infos  
[www.pour-ma-commune.ch](http://www.pour-ma-commune.ch)

### MUNICIPALITÉ OU CONSEIL COMMUNAL ?

La Municipalité est l'organe exécutif de la commune. Elle gère notamment les affaires liées aux finances, aux travaux, à la culture, au social, à l'urbanisme et aux services industriels. Elle a pour mission de définir le développement futur de la commune.

Le Conseil communal est le parlement de la commune. Il débat des aspects de la vie communale, fait des propositions et vote, notamment sur le budget et les comptes communaux. Par ses interventions, il oriente la politique menée par la Municipalité et participe au développement de la commune.

De nationalité suisse ou étrangère, vous avez le droit de vous présenter !

Vous devez avoir 18 ans révolus et être domicilié·e dans la commune. Si vous êtes titulaire d'un permis B ou C, vous devez être établi·e depuis plus de dix ans en Suisse, dont trois ans au moins dans le canton de Vaud.

Pour plus de renseignements appelez M. le Syndic Didier Amez-Droz 079 622 38 25 ou M. le Président du Conseil communal John Desmeules 079 610 87 48

## Portez-vous candidat·e aux élections communales !



## Bibliothèque villageoise de Montricher

**Envies d'évasion ? de culture ? de détente ?  
Soif de découvertes ? d'histoires ? d'humour ?  
Petits et grands: soyez les bienvenus à la  
Bibliothèque Villageoise de Montricher !**

La BVM adapte ses services à la situation sanitaire:

- Ouverture uniquement sur RDV, en période scolaire, les mardis 17h-19h, jeudis 15h-17h et TOUS LES SAMEDIS 10h-12h
- Service de réservations en ligne et de prêts à l'emporter
- Prêts de livres numériques



**N'hésitez pas à nous contacter !**

[contact@bibliomontricher.ch](mailto:contact@bibliomontricher.ch) ou 021 864 30 43 / 078 604 32 20 (Delphine Lebouleur)

Plus d'infos sur [www.bibliomontricher.ch](http://www.bibliomontricher.ch), suivez-nous également sur Instagram (bibliomontricher).

### Municipalité

**Didier Amez-Droz**, Syndic  
Administration, finances, RH

**Sylvette Lambercy**, Vice-Syndique  
Affaires sociales, bâtiments et domaines

**Pierre-Yves Morel**  
Forêts et pâturages, PC, SDIS

**Cédric Beaud**  
Police des constructions,  
écoles, ASIABE

**Caroly Schopfer**  
Voirie, routes, eaux et déchets

### Administration

**Secrétaire municipale:**

**Laurence Vacheron**

021 864 43 52

[greffe@montricher.ch](mailto:greffe@montricher.ch)

Lu: 15h à 18h - Ma: 7h30 à 11h

Me: 7h30 à 11h - Je: 10h à 11h

**Contrôle des habitants:**

**Noémie Habegger**

021 864 56 70

[contrrole@montricher.ch](mailto:contrrole@montricher.ch)

Lu: 15h à 18h - Ma: 7h30 à 11h

Me: 7h30 à 11h

**Bourse: Melissa Gallay**

021 864 43 51

[bourse@montricher.ch](mailto:bourse@montricher.ch)

Lu: 15h à 18h - Ma: 8h à 11h

### Horaires de fin d'année

#### DÉCHETTERIE

La déchetterie sera fermée le 25 décembre 2020, 1 et 2 janvier 2021.

#### RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Lundi 28 décembre 2020 et 4 janvier 2021 aux horaires habituels.

#### ADMINISTRATION COMMUNALE

Les bureaux de l'administration communale seront fermés dès le mercredi 23 décembre 2020 à 12h, réouverture le lundi 4 janvier 2021.

*La Municipalité ainsi que le personnel  
communal vous souhaitent de belles  
fêtes et une année 2021 que nous  
espérons tous, bien  
meilleure.*

